

ENSEIGNANT, CPE, PSY-EN NON TITULAIRE, FAITES VOS VOEUX !

PROCÉDURE D'OUVERTURE DES VOEUX DU 16 MARS AU 31 MARS (23H59)

ENCORE UNE COURSE CONTRE LA MONTRE !

Dans notre académie, la procédure dématérialisée permettant d'effectuer des vœux d'affectation pour la rentrée 2026 est lancée. Comme habituellement, la période de saisie des vœux est courte, et vous devez donc agir vite.



snes
fsu
Le SNES, pour agir ensemble

U
F.S.E.
ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

**3 VOEUX A EFFECTUER
EN PLUS DU VOEU
"MAINTIEN SUR LE
POSTE" et 5 vœux au
maximum**

AFIN D'OBTENIR SATISFACTION,
N'HÉSITEZ PAS À ÉLARGIR VOS
VOEUX !

Par exemple :

Voeu n°1	Maintien sur le poste
Voeu n°2	Zone du domicile
Voeu n°3	Zone limitrophe
Voeu n°4	Même stratégie que le voeu n°3

En cas de difficultés, ne restez pas seuls !

Contactez le secteur non-titulaire du SNES-FSU de Reims.

nontit@reims.snes.edu